

Communiqué de presse

Concertation avec les centres culturels

Bruxelles, le 18 mars 2016

Joëlle MILQUET rencontre les représentants des centres culturels tous les deux mois pour aborder avec eux, dans un esprit constructif, les différents sujets relatifs à la politique des centres culturels.

Elle rappelle que, dès son entrée en fonction, elle a refusé d'accepter le moratoire décidé pour toute la législature sur le secteur des centres culturels par les négociateurs de l'accord de Gouvernement pour permettre une évolution positive du secteur dans le cadre des marges disponibles, hélas limitées, du budget de la Culture et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a permis, en 2015, par une adaptation décrétole que le décret voté en fin de législature, sans hélas aucun moyen prévu pour le financer, puisse permettre de nouvelles reconnaissances et que la dynamique du décret soit enclenchée.

Lors de la dernière rencontre avec le secteur des centres culturels, sachant qu'une application complète du décret voté en 2014 n'était pas finançable durant la législature en raison des impératifs budgétaires auxquels elle est soumise mais désireuse d'accorder des perspectives légitimes au secteur dans un cadre budgétaire gérable, elle avait demandé à celui-ci d'envisager, pour discussion, une proposition de trajectoire pluriannuelle d'augmentation du budget à affecter aux centres culturels qui puisse être envisageable.

Elle leur avait également demandé de réfléchir aux pistes de mutualisation et optimalisation de coûts dans le secteur notamment en vue de libérer des marges complémentaires à affecter aux activités culturelles des centres plutôt qu'au fonctionnement.

Les représentants du secteur sont venus présenter une piste de trajectoire pluriannuelle d'augmentation alternative plus raisonnable jusqu'en 2025 permettant de répondre à la fois aux attentes du secteur et à un accroissement budgétaire moindre.

La ministre les a remerciés de cette proposition analysée avec eux et s'est engagée à l'étudier au sein du Gouvernement avec son partenaire dans les semaines qui viennent, ainsi que les autres demandes des secteurs

rencontrés ce jour, à savoir les Bibliothèques et l'Education permanente, demandeurs également de moyens à ce stade inexistant.

Très attachée, comme déjà dit à plusieurs reprises au secteur socio-culturel tant Wallon que Bruxellois, elle souhaite pouvoir donner une perspective pluriannuelle claire le plus tôt possible aux centres culturels et aux autres secteurs qui soit en phase avec les contraintes budgétaires, l'accord de son partenaire de Gouvernement et les attentes légitimes des secteurs souhaitant une certitude sur des perspectives plus positives que le financement actuel.

Elle souhaite que les réponses puissent être données au plus tôt après la discussion de l'ajustement budgétaire prévue fin avril - début mai. Elle rencontrera de nouveau le secteur des centres culturels après Pâques pour continuer les discussions sur la trajectoire et les pistes d'optimisation.

Par ailleurs, elle a annoncé au secteur l'octroi d'un soutien supplémentaire de 33.000 euros pour augmenter les trois premiers nouveaux centres culturels reconnus en 2016 dans le cadre du nouveau décret.

Elle répondra avec grand plaisir à l'invitation de rencontre dans un centre culturel parmi les trois nouvellement reconnus.

Contact Presse :

Geoffroy KENSIER

0478 59 41 51 - geoffroy.kensier@gov.cfwb.be